

COMPTE RENDU de la REUNION du 21 septembre 2009

Date de convocation : 14 septembre 2009

Absente excusée : Lydie CARRE

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

1 - Classement de chemin au PDIPR : Ce classement est proposé aux communes par la Fédération Départementale de Randonnée (Philippe Moulin) en collaboration avec la présidente de l'Amicale des Sentiers Pédestres de Vignols et ses environs. Le classement de chemins dans le plan départemental apporte une aide financière à l'association des Sentiers Pédestres, un balisage mieux ciblé de nos circuits, et une plus grande attractivité. Sont concernés par ce classement les chemins « sentier du Bert », « les Bardissières », « les Crêtes ». Le Conseil donne son accord pour ce classement.

2 - Congrès des Maires : Le Maire informe le conseil qu'il se rendra au Congrès des Maires qui aura lieu du 17 au 19 novembre à la Porte de Versailles à Paris avec Gérard Petit. La participation aux frais est de 90 € par personne. Le Conseil accepte que les frais d'inscription soient pris en charge par le budget communal.

3 - Avenants pour travaux école : Léon Goudal fait le point sur l'avancée des travaux et sur les travaux supplémentaires. La 1^{ère} tranche a été terminée pour la rentrée. Des avenants pour travaux non prévus (maçonnerie, menuiserie, plomberie) sont à signer. Le conseil autorise le Maire à les signer :

Lot maçonnerie : 2 275,00 € HT

Lot menuiserie : 1 628,40 € HT

Lot Plomberie : 3 429,06 € HT

4 - Remplacement de la chambre froide à la cantine : Elle a été changée à la rentrée-coût de la nouvelle 1300 €.

Changement du lave vaisselle : à prévoir en 2010.

5 - Modification du PLU : le maire explique qu'une modification du règlement du PLU est nécessaire pour modifier la rédaction de certains articles (ex : zone Nh : constructions limitées dans le rapport de présentation transformée en zone inconstructible dans le règlement approuvé par le Préfet). Une enquête publique aura lieu en novembre. Le nouveau règlement devrait être approuvé début 2010.

6 - Révision des tarifs : comme chaque année, le conseil vote la révision de certains tarifs communaux :

- gîtes : Appartement 3 personnes : 190 € la semaine

Appartement 2 personnes : 138 €

La nuit : 35 €

Forfait : 17 €

- camion : 35 € l'heure avec chauffeur

- concessions cimetières : perpétuelles : 200 € le m² – cinquantenaires : 63 €

- sonneries des cloches : gratuit (gratuité votée par 11 conseillers)

- salle polyvalente :

Habitants commune : 285 € avec cuisine – 200 € sans

Habitants extérieurs : 397 € avec cuisine – 320 € sans

Utilisée en salle de réunion : 160 € avec cuisine – 140 € sans

Utilisée par les Comités d'entreprise : 370 € avec cuisine – 303 € sans

- salle de réunion (Mairie) : le conseil décide de la réserver uniquement en tant que salle de réunion pour le conseil municipal et les associations.

7 - Taxe assainissement : le Maire donne la parole à Gérard Petit qui a travaillé sur plusieurs scénarii pour équilibrer ce budget le plus tôt possible. Fin 2009, le compte d'exploitation sera déficitaire d'environ 4400 € (hors remboursement de la dette). Seules recettes : la taxe d'assainissement payée pour 158 branchements soit 7584€ + les redevances sur consommation. Il propose d'augmenter la part fixe de cette taxe qui passerait de 48 à 57 €, la redevance sur consommation resterait à 0,73 € le m³ d'eau rejetée. Le conseil se prononce : Vote pour l'augmentation : 8 pour / 6 abstentions.

8 - Décisions modificatives : le conseil donne son accord pour les virements de crédits nécessaires dans certains articles.

9 – Admissions en non valeur : 2000 € avaient été budgétisés en 2009 pour pouvoir résorber une partie des impayés de loyers due par d'anciens locataires, insolvables, depuis 1996. Le conseil mandate le maire pour signer l'admission en non valeur d'une partie de cette dette (1 994 €).

10 – Questions diverses

* Adhésion de la Communauté de Communes au SCOT du Bassin de Brive : le Maire donne des explications sur cette proposition.

* Exposition du Pays Vézère-Ardoise « laissez vous conter la vigne » qui aura lieu à la salle de réunion du 4 au 12 décembre : des conseillers assureront des permanences les matins.

* Grippe H1N1 : tout le nécessaire a été fait à l'école par l'Education Nationale.

* D. Meyer fait un bref compte rendu sur l'avancée du site internet des communes.

* Sirtom : le Président du Sirtom organise une réunion cantonale le vendredi 9 octobre à 16 H à la salle des fêtes de Saint-Bonnet avec les maires et les délégués communaux.

*Eclairage public : Martine Souzy, chargée du dossier, a fait le tour de la commune avec M. Lapouge (entreprise Contant) pour l'installation future de nouveaux points d'éclairage à la Beaugélie et sur la route des Gardes. Une subvention sera demandée dès réception des devis.

* Réunion des associations : Martine Souzy a réuni les associations communales le 16 septembre pour l'organisation d'un repas dansant le samedi 21 novembre en faveur du Téléthon.

* Entretien des abords de la maison du Colombier : E. Boyer demande à quel moment les cantonniers vont débroussailler le terrain et tailler la haie. L'état actuel ne peut pas inciter de potentiels acheteurs.